FRANCHE-COMTÉ
Axe 1 : Maintenir et développer les compétences « socles » ainsi que l’employabilité des agents

Module n°2 : Croix-Rouge française - Accompagnement VAE collective

Contexte

La démarche VAE vise à répondre à un besoin de reconnaissance personnelle, un besoin de qualification professionnelle pour entrer dans un emploi ou encore à reprendre des études. Elle est accessible à tout agent justifiant d’1 an d’activité en rapport avec le diplôme, titre ou certificat visé. Cette démarche La démarche collective de VAE permet aux agents de bénéficier d'une dynamique de groupe, dans le cadre d'un accompagnement renforcé (jusqu'à 81 heures au lieu de 24 heures). Il s'agit également pour l'établissement de répondre à ses besoins en emploi et favoriser la mobilité interne, ainsi que de fidéliser ses collaborateurs.

L'ANFH propose un dispositif clés en main adapté à toutes les certifications éligibles à la VAE. La durée du parcours comprend l'option POST JURY en cas de non validation, ou de validation partielle.

Objectifs

Cette action vise à aider le candidat à formaliser et à expliciter ses différents savoirs et compétences acquis à partir de l’expérience en lien avec les attendus d'un des diplômes suivants: DEAS,DEAP, certification de Secrétaire médicale et médico-sociale, DEAES, DETISF, DEME, DE assistant familial, DEES, DEASS, DEJE.

Renseignements complémentaires

L'accompagnement VAE collective alterne des temps collectifs et des temps individuels, dans le cadre d'un parcours personnalisé articulé autours de 4 modules:

- Module 1 - Positionnement
- Module 2 - accompagnement à la constitution du livret 1
- Module 3 - rédaction du livret 2 + préparation au jury
- Module 4 - Accompagnement post jury

Programme

MODULE 1 - POSITIONNEMENT - 4 h

- 1er temps collectif – 3h pour présenter la démarche VAE (dispositif réglementaire, étapes) et le référentiel de compétences et d’activités (définition, méthodo), et créer l’émergence du collectif,
- Intersession (2 semaines)

- Positionnement individuel – 1h pour valider les prérequis du candidat et sa motivation
- Préconisation de séquences formatives, de stage au regard du besoin candidat et des exigences du diplôme visé.

MODULE 2 - ACCOMPAGNEMENT A LA CONSTITUTION DU LIVRET 1 - 10h30 Rédiger son livret 1 et réunir les éléments de preuves nécessaires à la valorisation de son expérience.

- 1er temps Collectif pour s'approprier le livret 1 et le référentiel de la certification – 7h *Présenter le dossier + référentiel* Rechercher les éléments de preuve *Présenter le CV parcours* S'approprier le livret 1 + référentiel de compétences *Amorcer le livret de recevabilité.* Présentation des outils en ligne
- Intersession (3 semaines) permettant de compléter le livret 1
- Accompagnement Individuel – 3h30 pour: *Mesurer l'écart attendu/réalisé au regard du référentiel diplôme* Vérifier la complétude du dossier *Finaliser la demande de recevabilité.

MODULE 3 : REDACTION DU LIVRET 2 ET PREPARATION AU JURY - 59h30

- Temps Collectif – 4 jours (28h) en discontinu : *Contextualiser ses acquis de l'expériences au regard du métier visé* Participer à des séquences formatives pour actualiser ses connaissances (métiers, réglementaires).
- Temps Individuels – 31h30 (9 x 3,5h): *Accompagner le travail d'écriture par bloc de compétences issu du référentiel de diplôme.* Préparer l'oral

MODULE 4 OPTIONNEL: ACCOMPAGNEMENT POST JURY- 3h30

Public
Tout agent éligible à la VAE, volontaire et soutenu par son employeur

Exercice
2024

Nature
AFR

Organisé par
CROIX ROUGE ou APC

Durée
NON CONNUE A CE JOUR